

POURQUOI VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU BTP CFA PICARDIE ?

Chaque année, le BTP CFA Picardie forme **plus de 1 600 apprenants** sur ses trois sites, proposant plus de 30 formations du **CAP au Bac+2** pour préparer les professionnels de demain à construire, rénover et entretenir le territoire.

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage sous forme de **dons en nature*** permet de maintenir un haut niveau pédagogique, moderniser nos plateaux techniques et préparer efficacement les jeunes au terrain. En soutenant le BTP CFA Picardie, **vous contribuez** à la montée en compétences des futurs professionnels, à l'attractivité des métiers et à la compétitivité des entreprises locales.

*article L.6241-4 du Code du travail



TAXE D'APPRENTISSAGE

Elle correspond à 0,68% de la masse salariale brute



UNE CONTRIBUTION CONCRÈTE ET UTILE : LE DON EN NATURE

Le versement de dons en nature pour le solde de la taxe d'apprentissage est **adapté aux besoins** de nos formations. Matériels, équipements ou outillages (neufs ou d'occasion) permettent aux apprenants de se former sur du matériel moderne, proche des conditions en entreprise, tout en **renforçant le lien avec le monde professionnel**.

COMMENT VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



1. Déterminez votre contribution

Identifiez le montant du solde de votre taxe d'apprentissage que vous souhaitez nous affecter.



2. Contactez-nous

Votre interlocuteur local privilégié vous proposera des dons dans votre budget (Matériel, équipement, outillage).



3. Finalisation et valorisation du don

À réception de votre don, nous vous transmettrons un reçu libératoire, attestant de votre contribution.

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS AU BTP CFA PICARDIE

BTP CFA Aisne - Site de Laon
Thomas Wathy
thomas.wathy@btpcfapicardie.fr

BTP CFA Oise - Site d'Agnetz
Franck Lefèvre
franck.lefeuvre@btpcfapicardie.fr

BTP CFA Somme - Site d'Amiens
Benjamin Deneux
benjamin.deneux@btpcfapicardie.fr

UN PARTENARIAT GAGNANT POUR VOTRE ENTREPRISE

En soutenant le BTP CFA Picardie, votre entreprise **investit** dans la formation de futurs collaborateurs, **valorise** son engagement local et **renforce son image** d'acteur responsable. La taxe d'apprentissage devient ainsi un **investissement stratégique** pour votre filière.